

# Ville de Coaticook

## grille des usages principaux et des normes

	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones					
				RA-611	RB-612	RC-613			
<b>USAGES</b>	<b>HABITATION</b>	classe A - unifamiliale		•	•				
		classe B - bifamiliale			•				
		classe C - trifamiliale				•			
		classe D - multi. (moins de 10 log.)				•			
		classe E - multi. (10 log. et plus)					•		
		classe F - communautaire						•	
		classe G - mobile	art. 21.3						
	<b>COMMERCE</b>	classe A-1 spectacles, culture							
		classe A-2 bars							
		classe A-3 clubs sociaux					•		
		classe A-4 récréation intérieure							
		classe A-5 récré. ext. intensive	art.22.4						
		classe A-6 récré. ext. extensive					•		
		classe A-7 récré. ressource							
		classe A-8 arcades							
		classe A-9 caractère érotique							
		classe B-1 bureaux					•		
		classe B-2 services					•		
		classe B-3 vente au détail					•	[1]	
		classe C-1 hébergement					•	[3]	
		classe C-2 gîte du passant			• [2]	• [2]			
		classe C-3 restauration					•		
		classe C-4 casse-croûte							
		classe C-5 résidence de tourisme					•		
		classe C-6 hébergement établissement d'enseignement							
classe D-1 poste d'essence									
classe D-2 station service		art. 22.3.2							
classe D-3 lave-autos									
classe D-4 vente de véhicules		art. 22.3.1							
classe D-5 pièces et acces.									
classe D-6 entretien	art. 22.3.2, 22.3.3								
classe E-1 const., terrassement									
classe E-2 vente en gros, transport									
classe E-3 para-agricole									
classe E-4 autres usages comm.									
<b>INDUSTRIE</b>	classe A		art. 23.2						
	classe B		art. 23.2						
	classe C		art. 23.2						
	classe D extraction		art. 23.3						
	classe E récupération, recy.		art. 19.6, 23.4						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL</b>	classe A-1 services gouv.								
	classe A-2 santé, éducation								
	classe A-3 centres d'accueil								
	classe A-4 services culturels								
	classe A-5 sécurité, voirie								
	classe A-6 lieux de culte								
	classe B parcs, terrains de jeux			•	•				
	classe C équip. publics	art. 8.1.3				•			
classe D infras. publiques			•	•	•				
<b>AGRICOLE</b>	classe A agriculture, forêt								
	classe B établissements d'élevage								
	classe C activités complé.								
	classe D formation agricole								
	classe E animaux domestiques	art. 24.4							
<b>NOR- MES</b>	<b>STRUCTURE DU BÂTIMENT</b>	isolée		•	•	•			
		jumelée							
		en rangée							
Notes particulières									
[1] limité aux établissements dont la superficie n'excède pas 200 mètres carrés.									
[2] usage assujéti aux dispositions des articles 21.2 et suivants applicables aux usages complémentaires									
[3] Les usages complémentaires destinés à agrémenter le séjour des usagers d'un établissement d'hébergement sont autorisés à titre accessoire : restaurant, bar, salle de conférence, salle de congrès et de réunion, salle de spectacle, salle de conditionnement physique, services de soins personnels tels les spas et salons de coiffure.									

# Ville de Coaticook

## grille des usages principaux et des normes

		Article de zonage	Zones						
			RA-611	RB-612	RC-613				
NORMES (suite)	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (m)	art. 6.1.12	7,6	7,6	10			
		marge de recul latérale min. (m)		2	2	4,5			
		somme des marges de recul latérales min. (m)		6	6	9			
		marge de recul arrière min. (m)		3	3	4,5			
	BÂTIMENT	hauteur maximale (étage)		2	2	2			
		hauteur maximale (m)		9	9	9			
		façade minimale (m)		7,3	7,3	—			
		profondeur minimale (m)		6,7	6,7	—			
		superficie min. au sol (m ca)		55	55	—			
	RAPPORTS	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		30	30	—			
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)		10	10	—			
	AUTRES NORMES	puits municipal	chap.18						
		zones à risque d'inondation	art. 19.2			●			
		zones de glissement de terrain	art. 19.3						
		lieu d'enfouissement sanitaire	art. 19.4						
		ancien dépotoir	art. 19.5						
		terrain contaminé	art. 19.9						
protection du patrimoine		chap.20							
bande tampon		art. 23.2			●				
sites d'extraction		art. 23.3							
PIIA					●				
DIVERS	AMENDEMENT	<i>modif. des usages, régl. 6-1-13, 2006-04-18</i>				X			
		<i>régl. 6-1-23, 2009-10-19</i>			X				
		<i>régl. 6-1-38, en vigueur 26 juin 2013</i>				X			
		<i>régl. 6-1-54 (2016), en vigueur 18 mai 2016</i>			X				
		<i>régl. 6-1-59 (2017), en vigueur 21 juin 2017</i>		X					
	notes particulières								